

Projet d'établissement

Collège Van Gogh

2019 - 2022

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en oeuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.

Présentation

Le collège Van Gogh a ouvert ses portes en 1985. Il est situé au centre bourg de la ville d'Emerainville et accueille, pour l'année scolaire 2018-2019, 329 élèves répartis sur 14 divisions. Une UPE2A accueille 15 élèves.

Les personnels : 30 professeurs, 10 ATTEE, 1 CPE, 4.5 ETP AED, 1 principal, 1 adjoint gestionnaire

Construction du projet d'établissement

- Janvier 2019 : conseil pédagogique de présentation / commissions de diagnostic
- Février 2019 : assemblée générale de restitution
- Mars 2019 : conseil pédagogique de définition des axes et des objectifs
- Avril 2019 : déclinaison en conseils d'enseignement
- Juillet 2019 : conseil d'administration

Commissions de diagnostic : méthode

Huit commissions de diagnostic sont proposés.

La direction y propose en amont des pistes de réflexion pour chacune des thématiques. Puis, lors de la commission, les membres ont à leur disposition des données chiffrées remontant sur plusieurs années afin d'établir un portrait de l'établissement sur la thématique ; ils ont la possibilité d'échanger leurs observations, leur vécu, leurs propositions.

Ecriture	Règlement intérieur
Respect	
Connaissance	
Appropriation	

Elections	Vie Institutionnelle
Participations aux instances	

Actions	Conseil Vie Collégienne
Elections	
Fonctionnement	

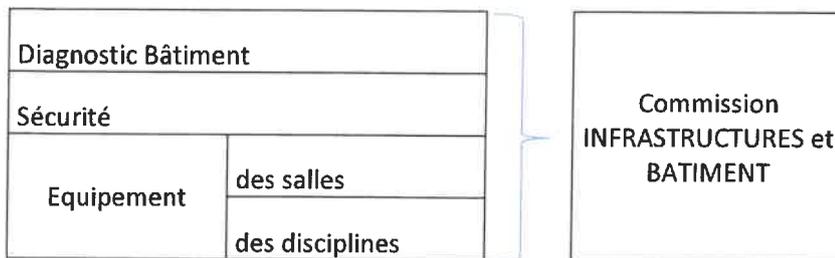
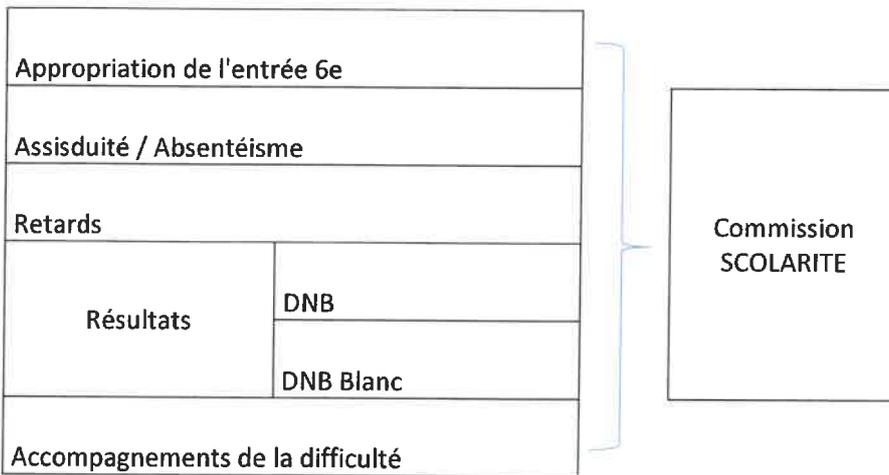
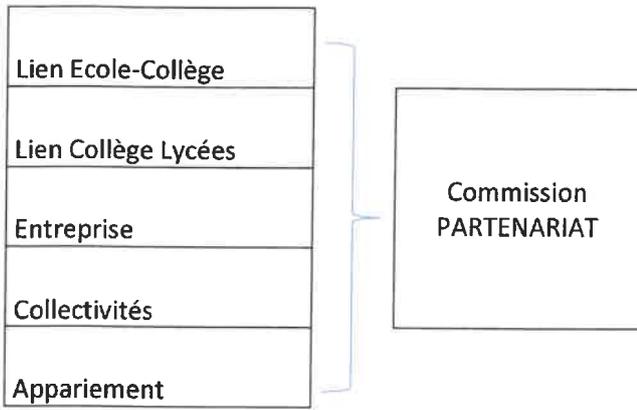
Accueil	Elèves UPE2A
intégration	

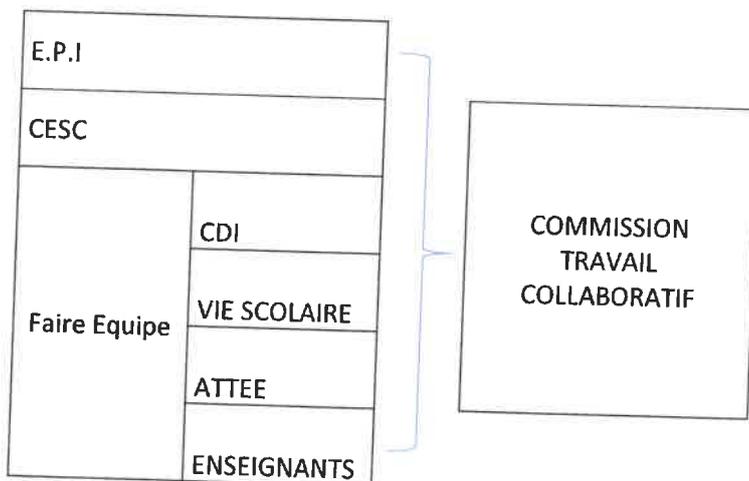
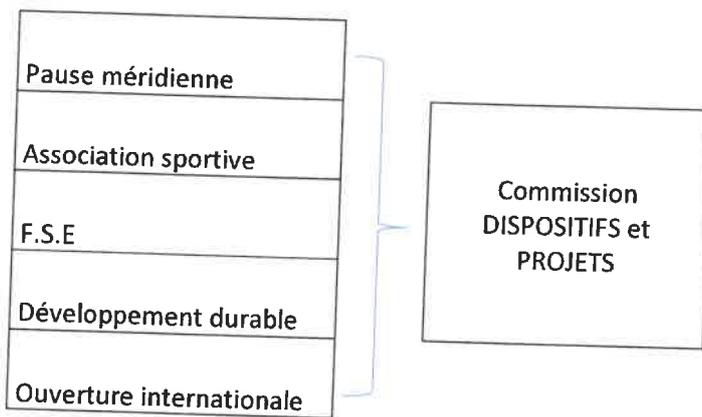
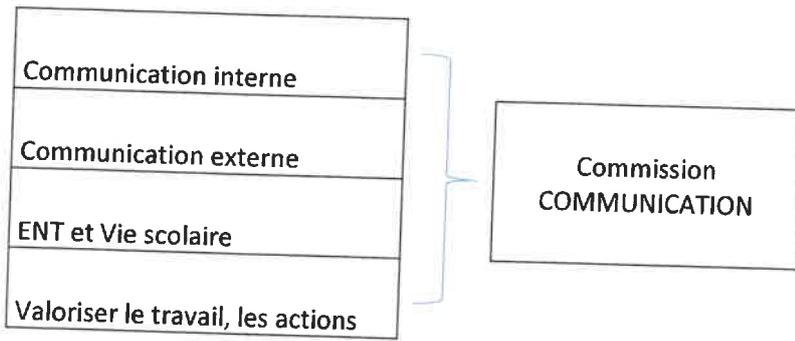
Chiffres	Sanctions et punitions
Progression	
Assimilation	
Prévention - Sanction - Remédiation	

Commission VIE de L'ELEVE

Implication des familles dans la vie Institutionnelle
Suivi des élèves
Information des familles
Prise en charge de la parentalité
Définir le rapport à l'école
Présence aux instances

Commission FAMILLES





Commissions de diagnostic : analyses

Infrastructures et équipements

Depuis plusieurs années, le conseil départemental de Seine et marne dont dépendent les collèges depuis les lois de décentralisation réalise un certain nombre de travaux d'entretien.

Le bilan fournit à la demande de la direction par le conseil départemental liste notamment les actions importantes suivantes:

•En 2016-2017

- Rénovation toiture salle 04
- Changement porte d'entrée

•En 2017-2018

- Rénovation des salles 17-18
- Travaux en cuisine (fournitures nouveaux matériels de cuisson)
-

•En 2018 -2019

- Rénovation des salles 22-21-19- 16-17
- Création Préau
- Réfection des sanitaires RDC et 1^{er} étage
- Fourniture d'une classe mobile

Toutes les salles de l'établissement ont toutes été équipées en poste informatique professeur, vidéoprojecteur. La connexion internet demeure problématique. La fibre est prévue mais on ne sait pour quand.

Un nombre satisfaisant de postes informatiques sont mis à la disposition des élèves :

- la salle informatique de l'établissement permet d'accueillir les élèves en demi - groupe.
- Il en est de même pour la salle de technologie.
- Le CDI permet d'accueillir un demi-groupe

L'architecture de l'établissement, complexe, pose parfois des difficultés dans la pratique pédagogique:

Locaux très petits, rideaux ne couvrant pas toutes les surfaces vitrées, locaux non investis.

La cour demeure un espace sous-dimensionné et ne favorise pas toujours un climat scolaire apaisé. L'espace herbeux est un problème lors de temps pluvieux

Vie de l'élève

Le précédent projet d'établissement laissait apparaître sur cette question la présence d'actions de formation des élèves délégués. On insistait également sur la présence de clubs sur la pause méridienne et notamment de clubs citoyens

Les indicateurs proposés, retenues et sanctions, indiquent une variation d'ensemble sur les années 2011-2016.

Il apparaît important d'accompagner l'écriture et l'appropriation du règlement Intérieur par l'ensemble des membres de la communauté scolaire et notamment les élèves. La mesure de responsabilisation, très peu utilisée dans l'établissement, semble pouvoir répondre à certaines problématiques individuelles.

Les instances de l'établissement où siègent les élèves sont connues d'eux. Les élèves élus sont présents aux conseils d'administration et aux conseils de discipline.

Enfin, les membres de la commission soulignent l'importance de la problématique des réseaux sociaux et du harcèlement.

Nécessité de construire un plan efficace de lutte ou de réponse à diffuser auprès de l'ensemble des intervenants auprès des élèves.

2 pistes à étudier : la médiation par les pairs et le tutorat.

Travail collaboratif

La question initiale a été de déterminer les modalités du travail en commun : pause méridienne, transdisciplinarité...

Le travail collaboratif est mené dans l'établissement notamment avec la COPsy dont les étapes d'interventions sont méconnues.

De nouveau, la question de l'accueil des parents se pose, notamment pour les 3^{èmes} :

- les familles sont moins nombreuses à assister aux temps de rencontres divers qui ponctuent l'année. Par ailleurs, il y a globalement peu de remontées des parents au moment des conseils de classe.
- Les équipes notent l'importance du travail en commun sur la pause méridienne ou encore dans le cadre de la prise en charge des élèves en difficulté en lien avec les assistants pédagogiques.
- Dans le domaine de la citoyenneté, le travail collaboratif est également sollicité

Enfin, le GPDS est une instance que les professeurs souhaitent pouvoir connaître et investir.

Les actions du CESC sont également à développer en lien avec les parcours.

Communication

La communication telle que définie dans cette commission recouvre également la communication à l'égard des familles, actuelles ou à venir. Ainsi il est rappelé le fonctionnement actuel de la liaison écoles-collège, l'accueil des parents et des élèves.

Par ailleurs, les rencontres parents-professeurs sont des temps appréciés de la communauté. Une rencontre pour la remise des bilans périodiques a lieu aux deux premiers trimestres. Une autre a lieu à la mi-trimestre en octobre à l'occasion des élections des représentants des parents d'élèves.

A chaque veille de vacances, la direction rencontre les représentantes des deux fédérations de parents pour faire le point sur la période écoulée.

Enfin, le numérique a permis une meilleure appropriation du fonctionnement de l'établissement pour les familles qui en sont des usagers réguliers (notes, cahiers de textes, suivi des absences, messages...).

De même se pose la question du site internet du collège, destiné à un public extérieur. Il est une sorte de vitrine de l'établissement.

Peu d'actions sont à ce jour valorisées sur le site public de l'établissement.

Les équipements retardent aussi une meilleure utilisation de l'ENT. Ainsi l'établissement n'est pas encore raccordé à la fibre et le débit est donc faible.

L'ouverture de l'établissement à la mi-juin, pour une action de communication – valorisation des actions menées pendant l'année.

C'est à cette occasion que les parents des futurs 6èmes viennent inscrire leur enfant.

Dispositifs et projets

Un certain nombre de projets sont présents dans le précédent projet d'établissement.

La définition donnée à l'intitulé de la commission recouvre des actions assez larges : les projets de classe à l'année, les projets liés à l'établissement (1h de natation pour les non nageurs en 6ème), les sorties, les voyages, les actions de santé, de citoyenneté, d'accompagnement éducatif, les concours.

La question des clubs menés sur la pause méridienne

Ils étaient assez nombreux précédemment mais le passage à deux services le midi a rendu plus complexe leur organisation.

Par ailleurs, les différentes thématiques de projet conduisent à l'élaboration nécessaire d'un dispositif cohérent d'organisation des quatre parcours (Santé, Citoyen, Avenir, Education artistique et culturelle) pensé sur la progression des quatre années de collège.

Les voyages et les sorties sont également en retrait, notamment pour des questions liées à la sécurité des personnes. Le climat scolaire également peut en être tributaire.

Enfin, la question financière n'est pas à négliger pour les familles.

Enfin, le panorama dressé par l'association sportive du collège est très encourageant.

Le nombre de licenciés est en augmentation. Les activités proposées rencontrent l'assentiment des élèves.

Familles

Les familles sont régulièrement sollicitées dans l'établissement. Aux deux premiers trimestres de l'année scolaire, les bulletins sont remis individuellement. C'est un temps de rencontre apprécié et important.

Il y a actuellement une fédération de parents d'élèves (FCPE). Le taux de participation à l'élection des représentants se situe sous la barre des 40 % depuis plusieurs années.

Elections parents	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	29.30%	38,24%	33,93%

Les parents délégués sont présents à l'ensemble des conseils de classe de l'année scolaire et les représentantes sont reçues à chaque veille de vacances pour un échange avec la direction.

Les parents de 3^{ème} bénéficient chaque année en janvier-février d'une réunion d'information sur l'orientation post-3^{ème} avec la direction, la conseillère d'orientation -psychologue et les proviseurs des lycées de secteur.

Les futurs parents de 6^{ème} sont accueillis au printemps mais rien n'est organisé pour leur accueil en début d'année. Très attachés à se présenter avec leur enfant, il pourrait être mis en place un accueil dédié par la direction tandis que leurs enfants sont pris en charge par les professeurs principaux.

Les employeurs sont parfois souples avec la possibilité de participer à la rentrée d'un enfant.

Les parents expriment le désir d'accompagner davantage, quand leur emploi du temps le permet, les sorties scolaires.

Scolarité

Un changement dans la configuration du public accueilli au sein de l'établissement. Les élèves issus de CSP Ouvriers et inactifs sont passés de 32.7 à 28.3 entre 2014 et 2017. Les boursiers sont environ à 18%, ce qui est un taux faible en comparaison de l'académie

Les effectifs de l'établissement sont en augmentation depuis 2017. Le taux de demi-pensionnaire reste élevé 73% ce qui a nécessité il y a deux ans la création d'un second service de restauration. Ce changement a eu des conséquences sur l'organisation de la pause méridienne, le climat scolaire mais aussi la possibilité de proposer des clubs aux élèves.

Partenariats

Un certain nombre de partenariats sont bien vivants au sein de l'établissement, depuis plusieurs années.

- Cette année, le projet Collégiens au cinéma se poursuit.
- Les liaisons avec les lycées sont organisées sous la forme de réunions plénières avec les chefs d'établissement. Il ressort qu'une méconnaissance des attentes et du fonctionnement du lycée pointe chez les professeurs. Aussi une liaison organisée à destination des trois acteurs (élèves, familles, professeurs) aurait une utilité.
- Sur l'amont, le conseil école-collège fonctionne et se réunit deux fois par an. Le conseil de cycle 3 s'étoffe petit à petit.
- Lien avec les entreprises : Il est soumis l'idée d'impliquer les professionnels dans la soutenance des rapports de stage, de mettre en place un forum des métiers animé par les parents, d'organiser des rencontres avec les professionnels La construction cohérente des parcours, et notamment du parcours Avenir, permettrait de penser une organisation pour ces actions.

Sur le domaine de citoyenneté, plusieurs partenariats sont activés : RATP/SNCF, Police nationale

Le lien avec l'international est basé sur des échanges épistolaires.

Le projet académique 2016-2019

Axe 1: Performance:

accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste

- Levier 1: Ensemble, concevoir, généraliser et partager les données et les outils d'analyse, d'auto-évaluation et de pilotage
- Levier 2: Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage
- Levier 3: Adapter l'accompagnement des élèves et des établissements au plus près des besoins
- Levier 4: Faire de l'orientation, l'affectation et l'offre de formation des vecteurs d'équité et de réussite des élèves

Axe 2: Valeurs:

faire vivre les valeurs de la République et promouvoir les principes du service public

- Levier 1: Faire progresser la réflexion sur nos pratiques et nos règles déontologiques
- Levier 2: Développer la participation des élèves et leur apprentissage de la citoyenneté et de la liberté

Axe 3: Coopération:

développer la coopération dans l'Ecole et avec les partenaires

- Levier 1: Mobiliser une large collaboration éducative, pédagogique et administrative
- Levier 2: Coopérer plus étroitement avec les partenaires de l'Ecole
- Levier 3: Promouvoir une éducation partagée avec les parents

Axe 4: Ressource humaines:

Recruter, stabiliser et valoriser les ressources humaines pour développer l'attractivité de l'académie

- Levier 1: Consolider la politique de recrutement et l'accueil des personnels pour mieux répondre aux besoins de l'académie
- Levier 2: Renforcer la formation de l'ensemble des personnels
- Levier 3: Impulser une politique des personnels d'encadrement en adéquation avec les enjeux académiques

PROJET d'établissement

AXES ET OBJECTIFS

2019-2022

Axe 1: Favoriser la réussite éducative de chaque élève en construisant des conditions d'accueil et d'accompagnement

- Améliorer les liaisons inter-établissement de manière efficace et pérenne
- Améliorer l'offre éducative sur le temps méridien
- Créer, développer et pérenniser les conditions d'aide, de suivi et d'accompagnement pour chaque élève

Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble en créant un climat scolaire serein, bienveillant et sécurisant.

- Développer et favoriser les espaces d'échanges et de projets à travers les instances officielles
- Développer des pratiques communes et collectives
- Développer les compétences psycho-sociales des élèves

Axe 3: Favoriser et élargir les alliances intra et extra-établissement

- Favoriser la coéducation en approfondissant les relations collège-famille
- Tisser un réseau partenarial diversifié sur l'ensemble du territoire
- Favoriser et valoriser le travail interdisciplinaire